



## PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE 2023

# La Finance Inclusive pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition



## Lignes directrices du Prix

Sous le thème de **la Finance Inclusive pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition**, l'édition 2023 du Prix Européen de la Microfinance entend mettre en lumière les innovations menées par les organisations qui œuvrent pour l'inclusion financière et entendent assurer aux **populations vulnérables** l'accès à **des aliments de qualité à un prix abordable** et **accroître la résilience des systèmes alimentaires durables**.

Organisateurs :



## PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE 2023

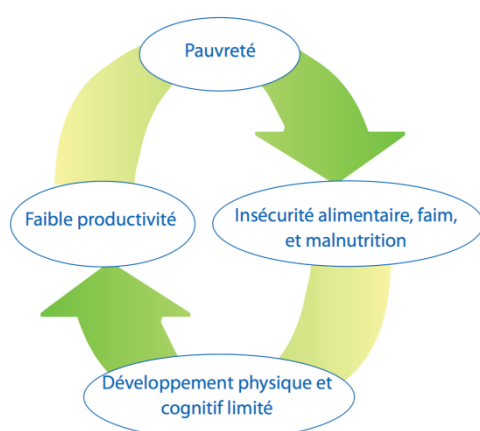
Le thème retenu pour l'édition 2023 du Prix européen de la microfinance rappelle que nous sommes à la croisée des chemins. Selon le [Programme alimentaire mondial](#), « la conjonction des conflits, des chocs économiques, des phénomènes climatiques extrêmes et de la flambée des prix des engrais risque de se traduire par **une crise alimentaire d'une ampleur sans précédent** ». Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés en 2015 ; l'ambition affichée par l'ODD 2 est « d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable » d'ici 2030. Ces dernières années, cependant, les progrès ont marqué le pas, voire reculé en bien des endroits.

Dans son [Rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire](#), la FAO souligne que la faim a touché 150 millions de personnes de plus depuis le début de la pandémie de COVID-19. Et si la faim – c'est-à-dire une quantité de nourriture insuffisante – est un élément clé de l'insécurité alimentaire, il n'est pas le seul : l'apport nutritionnel insuffisant, un régime alimentaire déséquilibré et pauvre en micronutriments essentiels à la santé et au fonctionnement mental (autrement dit la *qualité* insuffisante de la nourriture, parfois appelée « faim cachée ») concernerait [plus de 2 milliards d'individus](#).

Les causes de cette crise grandissante sont nombreuses : le changement climatique, qui perturbe la production agricole dans la plupart des pays du Sud, les conflits régionaux, les déplacements forcés et la guerre en Ukraine sont tous à l'origine de pénuries dangereuses, de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement et de l'inflation ; des facteurs qui, conjugués, réduisent l'accès à la nourriture pour de nombreuses personnes pauvres de par le monde.

### Comprendre la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires

La **sécurité alimentaire** « existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. » ([Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation](#) – Rome, 1996)



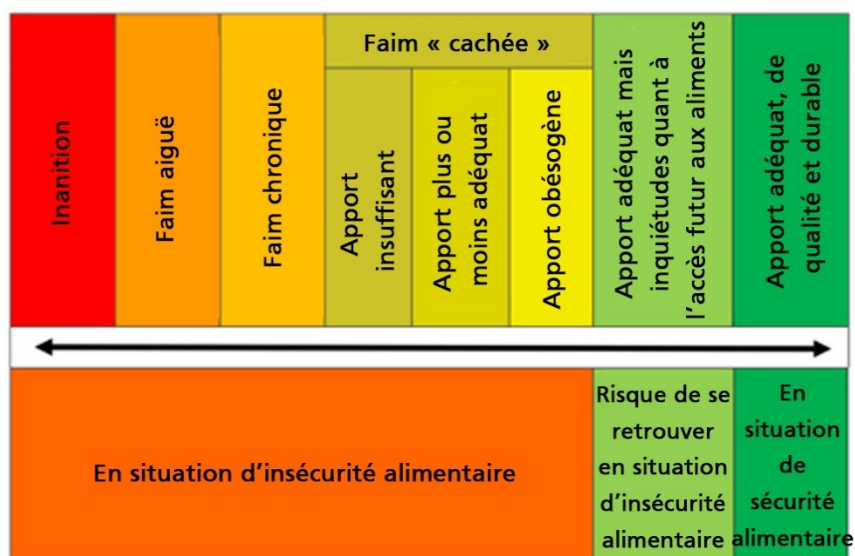
Source : FAO, *Sécurité alimentaire : l'information pour l'action – Guides pratiques*, 2008

Les populations vulnérables et à faible revenu sont rarement en situation de pure sécurité ou de pure insécurité alimentaires. La sécurité alimentaire est un phénomène complexe où se mêlent plusieurs dimensions, mais qui se déploie aussi sous la forme d'une **boucle de rétroaction négative** : la pauvreté conduit à l'insécurité alimentaire ; celle-ci peut entraîner un mauvais développement physique et cognitif, lequel peut restreindre la productivité, qui à son tour exacerbe la pauvreté - et le cycle se poursuit.

Il convient par ailleurs d'envisager la sécurité alimentaire comme un **continuum**. La figure suivante (tirée de Hendriks, 2015) montre que la sécurité alimentaire est loin

d'être une construction binaire. Elle se manifeste au contraire de diverses et nombreuses façons, avec une gravité ou une durée variable. Les personnes peuvent être en situation **d'insécurité alimentaire persistante** (incapacité régulière et répétée d'accéder à une alimentation suffisante et de l'utiliser), **d'insécurité alimentaire chronique ou saisonnière** (confrontées à des pénuries périodiques, résultant généralement de circonstances prévisibles), ou **d'insécurité alimentaire « transitoire »** à la suite d'un événement inattendu, tel qu'une sécheresse ou une guerre. La sécurité alimentaire et la nutrition englobent également la surconsommation d'aliments malsains, à l'origine de **maladies chroniques** répandues telles que **le diabète, les maladies cardiaques et l'obésité**.

Visualiser la sécurité alimentaire sous la forme d'un continuum (S. Hendriks, 2015)



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) conçoit la sécurité alimentaire selon [quatre dimensions](#) : la **disponibilité**, l'**accès**, l'**utilisation** et la **stabilité**, qui sont autant de critères nécessaires à la sécurité alimentaire.

#### Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire

Dimension de la sécurité alimentaire	Définition
<b>Disponibilité</b>	Des aliments suffisants et appropriés sur le plan nutritionnel sont disponibles dans les communautés desservies.
<b>Accès</b>	Les populations ont les moyens d'acheter (et de produire) les types et les quantités de nourriture dont ils ont besoin.
<b>Utilisation</b>	Les populations ont la connaissance et la capacité de consommer et d'absorber des aliments nutritifs.
<b>Stabilité</b>	Des aliments nutritifs sont disponibles toute l'année, et leur disponibilité constante est réaliste sur le long terme.

Plus récemment, des experts ont ajouté [deux dimensions supplémentaires](#) : **l'agencement** (la capacité des personnes à décider par elles-mêmes les aliments qu'elles consomment) et **la durabilité** (la capacité environnementale et économique à long terme de continuer à produire des aliments, y accéder et les utiliser).

### Qu'est-ce qu'un système alimentaire ?

Assurer la sécurité alimentaire, ce n'est pas seulement cultiver des denrées ou avoir accès à celles-ci. On a affaire à un entrelacs éminemment complexe, raison pour laquelle on parle généralement de « **système** » alimentaire, un terme qui englobe [toutes les étapes nécessaires pour nourrir une population : cultiver, récolter, conditionner, transformer, transporter, commercialiser et consommer](#). Selon le FIDA, un système alimentaire englobe « toutes les interactions entre les personnes et l'environnement naturel – la terre, l'eau, le climat, etc. – ainsi que les effets de l'environnement naturel sur la santé humaine et la nutrition. Il inclut également les intrants, les institutions, les infrastructures et les services qui soutiennent la réalisation de toutes ces étapes, ainsi que la place des régimes alimentaires et des pratiques culturelles dans la détermination de l'impact. Un système alimentaire est durable dès lors qu'il permet à tous de se procurer des aliments nutritifs en quantité suffisante, sans compromettre la santé de la planète ou la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins alimentaires et nutritionnels. »

## LE RÔLE DE LA FINANCE INCLUSIVE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

---

Il y a un lien évident entre la sécurité alimentaire et l'inclusion financière. En effet, divers éléments de l'inclusion financière – donner aux personnes à faible revenu la capacité de planifier, d'épargner, d'atténuer les chocs, d'investir et de lisser la consommation – renforcent généralement l'aptitude de ces personnes à se procurer et à accéder à une alimentation suffisante et de qualité. Les organisations d'inclusion financière peuvent jouer **un rôle essentiel tant du côté de la demande que de l'offre**, non seulement en facilitant la production et la distribution d'aliments, mais aussi **en préservant et en améliorant l'accès** aux denrées pour les clients vulnérables, que ce soit dans les zones rurales ou urbaines.

Ce lien entre la sécurité alimentaire et la finance inclusive peut également fonctionner dans le sens inverse. Il est en effet notoire et largement documenté que **les clients de la microfinance, lorsque l'argent vient à manquer, préfèrent rembourser leurs prêts au détriment de leur alimentation, en sabrant dans les dépenses de nourriture** (baisse des quantités ou de la qualité) afin de préserver leur accès aux services financiers. Reconnaître – et traiter – ce problème par le biais de diverses démarches, telles qu'une plus grande attention au stress de la dette ou des modalités de flexibilité dans le remboursement, peut apporter une réponse aussi cruciale à l'insécurité alimentaire que les initiatives visant à augmenter la disponibilité des aliments et à améliorer la nutrition.

## Rôles direct et indirect des organisations de la finance inclusive

Les organisations d'inclusion financière peuvent jouer un rôle à la fois direct et indirect dans la résolution des problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, que ce soit par le biais de services **financiers** ou **non financiers**, et souvent en partenariat avec d'autres organisations.

**Les interventions directes** ciblent une ou plusieurs des quatre dimensions de la sécurité alimentaire évoquées précédemment. Un prestataire financier peut, par exemple, proposer des produits visant à améliorer le rendement, la nutrition ou la résilience des cultures vivrières, et ainsi accentuer la dimension « disponibilité ». Notez que cette intervention ne s'applique qu'aux cultures vivrières, et plus particulièrement celles qui se destinent à la consommation locale ou régionale.

Les **interventions indirectes**, telles qu'une intervention par ailleurs identique visant des cultures non vivrières (le café, par exemple), ne contribuent pas directement à la disponibilité alimentaire. En augmentant ou en stabilisant les revenus des caféiculteurs, ces initiatives peuvent toutefois contribuer indirectement à leur sécurité alimentaire, en améliorant leur capacité financière à se procurer des denrées (c'est-à-dire à y accéder).

### Exemples de réponses apportées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition :

Ci-dessous, quelques exemples de **réponses directes** (avec la ou les dimension(s) concernées) :

- Financement de programmes de vulgarisation agricole et de semences améliorées pour les cultures vivrières (disponibilité).
- Jardins potagers (urbains) (disponibilité, accès).
- Éducation à la préparation des aliments et à la nutrition (utilisation).
- Fourniture d'aliments nutritifs dans les écoles (accès).
- Financement du stockage, du transport et de la distribution dans les filières alimentaires (disponibilité, stabilité).
- Plateformes numériques reliant les différents intervenants des systèmes alimentaires (disponibilité, stabilité).
- Financement de l'énergie solaire pour l'irrigation et la transformation (disponibilité).

Les **réponses indirectes** consistent généralement à augmenter les revenus ou la résistance aux chocs financiers de manière à améliorer l'accès et la stabilité. En voici quelques exemples :

- Assurance vie et santé ; assurance récolte (stabilité).
- Envois de fonds de la diaspora (stabilité et accès).
- Modalités de flexibilité dans le remboursement des crédits (stabilité).
- Produits d'épargne (stabilité et accès).
- Services financiers liés aux bons alimentaires / transferts d'argent liquide aux réfugiés (accès).

Veuillez noter que la (ou les) initiative(s) présentée(s) pour le prix peu(ven)t correspondre à **une ou plusieurs dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition**, et qu'elle(s) peu(ven)t également concerner **n'importe quelle étape du continuum de la sécurité alimentaire**, de la lutte contre la faim à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés, et de l'atténuation du stress de l'insécurité alimentaire à la réduction des maladies chroniques liées à l'alimentation.

Les candidatures qui correspondent à **des interventions indirectes** doivent démontrer **une stratégie claire et un cadre de suivi complet reliant les activités de l'organisation à l'amélioration des résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition de leurs clients**. Il ne suffira pas de faire valoir une augmentation de l'inclusion financière chez les clients à faible revenu, qui est supposée améliorer indirectement la sécurité alimentaire et la nutrition. Vous trouverez [ici](#) des exemples d'indicateurs permettant de contrôler l'efficacité de toutes sortes d'interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

---

- Les candidats éligibles sont des organisations qui travaillent dans le secteur de l'inclusion financière. Cela comprend une grande variété de prestataires de services financiers (PSF) qui fournissent directement des services financiers, mais aussi des organisations non financières qui facilitent l'accès aux services financiers, via des partenariats ou d'autres relations avec les PSF.
- Les institutions éligibles doivent être établies et actives dans un pays moins avancé, un pays à faible revenu, un pays à revenu intermédiaire - tranche inférieure ou un pays à revenu intermédiaire - tranche supérieure suivant la définition du Comité d'Aide au Développement (CAD) pour les bénéficiaires d'APD. Une liste des pays éligibles parmi les bénéficiaires d'APD tels que définis par le CAD peut être consultée [ici](#).
- Les candidats éligibles doivent être pleinement opérationnels depuis au moins deux ans.
- Les lauréats précédents du Prix européen de la Microfinance ne peuvent pas se présenter pour des projets ou des initiatives similaires ou identiques aux projets pour lesquels ils ont été précédemment récompensés.
- Les institutions lauréates du Prix européen de la Microfinance en 2018 ou ultérieurement ne sont pas éligibles lors de l'édition 2023.

### Parrainage par un membre de l'e-MFP

Tous les candidats invités à participer au Second Tour (cf. « Calendrier et procédure de traitement des candidatures ») doivent fournir une preuve écrite du soutien apporté par un membre de l'e-MFP, sous la forme d'un bref message ou d'une lettre envoyée au secrétariat de l'e-MFP. La liste des membres de l'e-MFP est disponible [ici](#).

## DEPÔT DE CANDIDATURE

---

Toutes les candidatures doivent être **déposées en ligne** sur le site en ligne du Prix :

<http://www.european-microfinance-award.com/>

Le concours est organisé en trois langues : **anglais, français et espagnol**.

### Sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature au PEM 2023

Trois sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature (une pour chacune des langues du Prix) seront organisées afin de présenter la procédure du Prix et de répondre à toutes les questions des organisations candidates.

- Session **en anglais** : 28 mars, 10h00, HEC. [S'inscrire](#)
- Session **en espagnol** : 28 mars, 16h00, HEC. [S'inscrire](#)
- Session **en français** : 29 mars, 16h00, HEC. [S'inscrire](#)

Les enregistrements des sessions seront publiés sur le site en ligne du Prix européen de la Microfinance ainsi que sur le site en ligne de l'e-MFP.

### Contactez l'équipe du Prix européen de la Microfinance 2023

Si vous avez une quelconque question ou avez besoin d'une quelconque assistance, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [emaward@e-mfp.eu](mailto:emaward@e-mfp.eu)



## CALENDRIER ET PROCEDURE DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

<b>LANCEMENT DU CONCOURS</b>	<b>15 MARS 2023</b>
<b>Premier tour - Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>12 avril 2023, 23h59 HEC</b>
<b>Communication aux candidats retenus</b>	1 <sup>e</sup> quinzaine du mois de mai
<b>Second tour - Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>Fin du mois de mai – début du mois de juin</b>
<b>Phase du Comité de présélection</b>	Juin - août
<b>Phase du Comité de sélection</b>	Septembre
<b>Annonce des finalistes et demi-finalistes</b>	Début octobre
<b>Phase du Grand jury</b>	Novembre
<b>Annonce du lauréat lors de la cérémonie de remise du prix</b>	16 novembre 2023

### Phase de candidature du premier tour

Il est attendu des organisations intéressées à se porter candidates qu'elles déposent, lors du premier tour, le formulaire succinct de candidature dans lequel elles décrivent le programme présenté pour l'obtention du Prix et qu'elles livrent leurs états financiers vérifiés.

La sélection en vue du second tour s'appuiera sur la vérification de l'éligibilité de la candidature et sur une première évaluation de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité du programme présenté au premier tour.

### Phase de candidature du second tour

Les candidats retenus pour le second tour seront invités à remplir le formulaire de candidature du second tour dans lequel ils auront la possibilité d'expliquer leur programme en de plus amples détails et d'annexer une documentation complémentaire.

Il est attendu de ces candidats qu'ils transmettent une lettre de soutien d'un membre de l'e-MFP. À ce stade, le secrétariat de l'e-MFP assistera ces candidats retenus pour le second tour qui n'entreprendraient pas de liens avec un membre de l'e-MFP à entrer en contact avec un de ces membres.

### Phase du Comité de présélection

Les candidats seront évalués par le comité de présélection sur la base de la pertinence et de la capacité effective du programme présenté à traiter de l'objectif spécifique du Prix ; ils seront également jugés sur leurs performances financières et sur la qualité, clarté et transparence du dossier de candidature.



### Phase du Comité de sélection

Le comité de sélection évaluera les candidatures présélectionnées afin de retenir 7 à 10 demi-finalistes, parmi lesquels 3 finalistes seront choisis.

### Phase du Grand jury

Un grand jury désigne le lauréat parmi les 3 finalistes.

### Annonce du lauréat

Le lauréat est annoncé lors de la cérémonie de remise du Prix, le 16 novembre 2023. La cérémonie se tient durant la Semaine européenne de la Microfinance, du 15 au 17 novembre 2023. Par le passé, le Prix a été remis par S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et par le Ministre luxembourgeois de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire.

### Rapport de suivi du lauréat

Le lauréat du Prix sera invité à présenter un rapport de suivi, au plus tard le 31 janvier 2025, dans lequel il décrira comment les fonds remportés ont été utilisés.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Durant les deux tours, il se peut que les candidats soient contactés et invités à fournir des informations complémentaires, au cas par cas et en fonction des nécessités.

Toutes les informations fournies durant la procédure de candidature seront traitées avec confidentialité et leur usage est limité aux fins du concours.

Les organisateurs sont au regret d'annoncer qu'ils ne diffuseront aucune information concernant l'évaluation en cours des candidatures.

La décision des juges est définitive et sans appel. Ni les juges ni les organisateurs n'entreprendront la moindre correspondance concernant la décision.

Les trois finalistes seront invités à assister à la cérémonie de remise du Prix et s'engagent à assurer la présence d'un représentant de la direction générale de l'organisation candidate lors de ladite cérémonie. Le cas échéant, les frais de déplacement seront couverts par les organisateurs du Prix.

## RÉTOMBÉES DU PRIX

---

### LAURÉAT

- 100 000 € (cent mille euros)
- Diplôme
- Petite vidéo mettant en valeur le programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs<sup>1</sup>, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Deux communiqués de presse (septembre et novembre), diffusés dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

### FINALISTES

- 10 000 € (dix mille euros)
- Attestation de finaliste
- Petite vidéo mettant en valeur leur programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs<sup>2</sup>, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

### DEMI-FINALISTES

- Attestation de demi-finaliste (en version électronique)
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Présentation du programme dans la publication issue du Prix

**Tous les candidats participant au second tour recevront une attestation de participation.**

---

<sup>1</sup> Note : Cette petite vidéo est réalisée indépendamment par les organisateurs ; les candidats consentent à y voir figurer leur organisation et leur programme.

<sup>2</sup> Ibid.

## A PROPOS DU PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE

---

Doté d'une enveloppe de 100 000€ pour le gagnant et de 10 000€ pour les finalistes, le Prix européen de la Microfinance est une prestigieuse récompense annuelle briguée par ces organismes actifs dans la prestation de services financiers des quatre coins du monde qui pratiquent l'innovation dans un domaine spécifique de l'inclusion financière. Ce prix poursuit deux objectifs parallèles : récompenser l'excellence et répertorier et diffuser les pratiques les plus pertinentes en vue d'une application par d'autres.

Lancé en octobre 2005 par le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire, le concours est organisé conjointement par le ministère, la Plateforme européenne de la Microfinance (e-MFP) et l'Inclusive Finance Network Luxembourg (InFiNe.lu), en coopération avec la Banque européenne d'Investissement.

Le Prix est remis lors d'une cérémonie à laquelle S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et le Ministre luxembourgeois de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire ont assisté par le passé. La cérémonie se tient durant la Semaine européenne de la Microfinance.

### Editions précédentes et lauréats

**2022, L'inclusion financière au service des Femmes - Banco FIE (Bolivia)**, pour son approche holistique de l'inclusion financière des femmes, notamment via son programme *Marca Magenta* visant à promouvoir le développement professionnel des femmes au sein de l'organisation.

**2021, Financements et soins de santé inclusifs - Fonkoze (Haïti)**, pour son initiative Boutik Santé visant à former des clients en tant qu'Entrepreneurs de Santé Communautaires pour effectuer des dépistages sanitaires de base, offrir des séances d'éducation sanitaire et fournir des produits de santé.

**2020, Encourager une épargne efficace et inclusive - Muktinath Bikas Bank (Népal)**, pour son modèle adapté d'épargne collective et solidaire, de proximité, incluant des produits d'épargne retraite et d'assurance dédiés, ainsi qu'une éducation financière approfondie.

**2019, Renforcer la résilience au changement climatique - APA Insurance (Kenya)**, pour son assurance-bétail indicielle (IBLI) et son assurance liée à un indice de rendement local, toutes deux destinées aux petits agriculteurs et gardiens de troupeaux.

**2018, Inclusion financière par la technologie - Advans Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)**, pour ses solutions numériques de paiement et d'épargne proposées aux coopératives et aux planteurs de cacao et ses petits prêts scolaires numériques octroyés aux paysans.

**2017, Microfinance au service du logement - Cooperativa Tosepantomin (Mexique)**, pour son programme global de logement au service des communautés rurales et sa promotion de la responsabilité environnementale.

**2016, Microfinance et accès à l'enseignement - Kashf Foundation (Pakistan)**, pour son programme au service des écoles privées à moindre coût.

**2015, Microfinance en situation de post-désastre, post-conflit et dans les États fragiles - Crédit Rural de Guinée S.A (Guinée)**, pour sa réaction novatrice lors de l'épidémie de fièvre Ébola en Guinée.

**2014, Microfinance et environnement - Kompanion (Kirghizstan)**, pour son initiative de formation en gestion des pâturages.

**2012, Microfinance pour la sécurité alimentaire - ASKI (Philippines)**, pour ses services aux petits agriculteurs et son appui au rapprochement effectif entre les marchés et les entreprises privées.

**2010, Financement des filières de production - Harbu (Éthiopie)** pour son initiative de financement de la filière du soja.

**2008, Microfinance socialement responsable - Buusaa Gonofaa (Éthiopie)** pour l'élaboration de son système d'évaluation des usagers.

**2006, Innovation et couverture - The Zakoura Foundation (Maroc)** pour son programme de tourisme rural.